



# Association des Gardes Piégeurs Assermentés Cynégétiques Halieutiques de la Somme



Mail: [agpachsmachy@orange.fr](mailto:agpachsmachy@orange.fr)

Tel: 06.82.67.01.19

site Internet: [www.agpachs.fr](http://www.agpachs.fr)

## Bilan annuel de captures Saison de piégeage : Du 1<sup>er</sup> juillet 201...Au 30 juin 201...

Piégeur :

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Commune : ..... Code postal : .....

Numéro d'agrément : .....

Espèces susceptibles D'être classées Nuisibles, et autre (relâchées)	PRELEVEMENT PAR COMMUNE									
	Commune de :		Commune de :		Commune de :		Commune de :		Commune de :	
	.....		.....		.....		.....		.....	
	Destruction pièges, fusil	chasse	Destruction pièges, fusil	chasse	Destruction pièges, fusil	chasse	Destruction pièges, fusil	chasse	Destruction pièges, fusil	chasse
Renard										
Fouine										
Putois*										
Martre*										
Belette										
Hermine*										
Lapin										
Rat musqué										
Ragondin										
Raton laveur										
Chat *(1)										
Blaireau*										
Corbeau freux										
Corneille noire										
Pie bavarde										
Geai des chênes										
Etourneau										
Rapaces *										
Autres										

Chaque piégeur à l'obligation de renvoyer un bilan annuel de captures avant le 30 septembre  
à : **A G P A C H S : 679 rue la barre 80150 MACHY**

**Il est souhaitable de les transmettre sans attendre dès le 1er juillet.**

(1) Chat domestique ne Ne concernent que les animaux capturés accidentellement et relâchés.